



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 3856

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à Mme Dominique Nachury, pour le groupe Les Républicains.

Mme Dominique Nachury. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'éducation nationale.

C'est vrai, madame la ministre, nous revenons souvent sur le sujet, mais la question est répétée parce qu'elle ne reçoit aucune réponse argumentée.

Votre réforme du collège a suscité et suscite toujours de nombreuses critiques que vous méprisez. Elle demande de nombreux éclaircissements que vous n'apportez toujours pas. Et c'est non pas notre surdité ou notre inattention mais bien votre attachement aveugle à quelques concepts et votre absence de vision pragmatique de l'état réel du collège qui font que votre réforme ne passe pas.

Les enseignements pratiques interdisciplinaires et l'accompagnement personnalisé sont mal appréhendés ; le service partagé pose problème dans les petits établissements ; des inégalités territoriales sont créées, notamment au regard des classes bi-langues, et pointe le risque d'un ajustement des moyens des lycées pour permettre la mise en œuvre de la réforme du collège.

À Marseille, récemment, vous avez jugé essentiel qu'existent et que soient écoutés des lanceurs d'alerte qui, connaissant le terrain, interpellent les responsables.

Alors pourquoi êtes-vous sourde face aux enseignants inquiets (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*) qui envisagent de boycotter surveillance, correction d'examens et conseils de classe, ou encore d'entrer en résistance pédagogique ? Pourquoi êtes-vous sourde face aux parents d'élèves qui, dans tous les coins de France, sont nombreux à signer des appels contre votre réforme ?

Madame la ministre, vous comptez sans doute sur la résignation et la lassitude des enseignants, des parents, de tous les acteurs de l'éducation, mais pensez-vous vraiment que cela suffira à donner à votre réforme les qualités qui lui manquent et à répondre aux exigences de niveau et de formation des collégiens ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe Les Républicains.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je vous remercie, madame la députée, d'avoir évoqué Marseille. C'est en effet une très belle

illustration de ce que nous sommes capables de faire lorsque nous prenons les sujets au sérieux, pour changer, notamment celui de l'école. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen. - Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Non, il n'était pas acceptable que, dans une ville de cette taille, autant d'enfants aillent dans des écoles délabrées. Nous avons décidé d'intervenir avec fermeté mais dans le dialogue avec la ville de Marseille, et nous réalisons enfin les travaux qui auraient dû être faits depuis des années, parce que la ville de Marseille, certes, a accepté de mettre quelques moyens, mais aussi parce que l'État, avec sa politique de la ville – et je remercie Patrick Kanner – a accepté d'en mettre aussi. C'est au fond l'illustration de tout ce que nous faisons en matière d'éducation.

Je pourrais prendre les deux minutes qui me sont accordées pour vous expliquer à nouveau en quoi va consister la réforme du collège mais, honnêtement, cette question, vous me l'avez posée souvent, et je crois vous avoir apporté toutes les réponses. (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Vous verrez à la rentrée prochaine, lorsqu'elle entrera en vigueur, ce à quoi tous les établissements se préparent, qu'elle est faite dans l'intérêt des enfants.

Je vais vous répondre plus généralement, madame la députée, puisque la réussite scolaire de nos élèves partout sur le territoire semble vous intéresser. (*Protestations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Christian Jacob. Ce n'est pas possible ! Pour qui se prend-elle ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Qu'avons-nous trouvé en matière éducative lorsque nous sommes arrivés en 2012, et où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2012, il y avait 140 000 décrocheurs par an, nous en sommes à 110 000 aujourd'hui. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) En 2012, les professeurs n'étaient plus formés, ils le sont enfin aujourd'hui, en formation initiale et en formation continue. (*Mêmes mouvements.*) En 2012, l'éducation prioritaire n'avait pas été réformée depuis trente ans, avec des injustices flagrantes et du saupoudrage inefficace. Nous l'avons réformée, les établissements sont enfin accompagnés. (*Mêmes mouvements.*) En 2012, vous supprimiez un poste de professeur à chaque fois qu'il y avait huit élèves de plus. Aujourd'hui, nous en créons un pour cinq élèves de plus. (*Mêmes mouvements.*)

Madame la députée, vous n'avez pas de leçons à nous donner. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3856

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2016](#)